

**EMPLOI**

Recherche employé(e) de maison secteur Créon. Temps plein ou partiel. Choix des horaires. 11€ net/heure.

Tel. : 05 64 10 00 17

**VENTE**

Sapin de Noël artificiel hauteur 181 diamètre 110 pied en métal en bon état 50€

Tel. : 06 80 68 25 13

Vends 3 décors village Noël illuminé avec personnages, 1 décor cheminée illuminée + père Noël 10€ chacun escabeau 7 marches + plateau très bon état 30€.

Tel. : 06 66 95 40 34

Vends aspirateur Rowenta bon état.

Tel. : 05 40 05 79 00

WWW.MAIRIE-CREON.FR  
www.sortircreon.fr



# CRÉON

H E B D O  
VOTRE HEBDOMADAIRE DE PROXIMITÉ

Conformément à l'engagement pris durant la campagne électorale, la ville de Créon a décidé de combattre les situations d'habitat indigne ou insalubre dans certains quartiers de la commune en mettant en place l'autorisation préalable de mise en location : le permis de louer.

Ainsi, le conseil municipal de Créon réuni le 20 mai 2021 a décidé qu'à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2021 toute mise



en location ou en relocation d'un bien à usage de résidence principale, vide ou meublé, situé dans les périmètres précisés ci-dessous doit obtenir une autorisation préalable de la commune de Créon.

En procédant de cette manière, et comme le permet la loi<sup>1</sup>, la commune s'assurera que tous les logements mis en location dans ces secteurs

respectent les exigences réglementaires de sécurité et de salubrité en matière d'habitat.

Les secteurs concernés par l'autorisation préalable de mise en location (le « permis de louer ») sont : le centre bourg (la bastide), Baudin, Grimard, Piveteau, Mailleau et Le Genestat.

Par ailleurs, la délibération du conseil municipal indique que les propriétaires qui mettent en location des logements situés dans les autres secteurs de la commune de Créon, qui ne sont donc pas soumis à la demande d'autorisation préalable, devront déposer une simple déclaration de mise en location.

**CARTES DES SECTEURS SOUMIS AU PERMIS DE LOUER**



Pour plus d'informations : <https://www.mairie-creon.fr/creon-habitat.html>

Et pour toute question, vous pouvez contacter le service habitat de la ville de Créon au 05 57 34 54 67 ou à [servicehabitat@mairie-creon.fr](mailto:servicehabitat@mairie-creon.fr)

<sup>1</sup> Loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (dite loi ALUR)

**Ciné MAX LINDER**

A U P R O G R A M M E

du 1/12 au 7/12	mer. 01	jeu. 02	ven. 03	sam. 04	dim. 05	lun. 06	mar. 07
7 jours	14:30						
Amants	20:30		14:30		20:30	14:30	18:00
Linguï / unipop		18:30					
En attendant la neige				16:00	15:30		
Compartiment n°6	18:00		18:00			20:30	
Cry macho		20:30		18:00		18:00	20:30
Les éternels			21:00	21:00	17:00		



**Vendredi 10 décembre**

**21h Les Magnétiques**  
en présence du réalisateur Vincent Maël Carliana.



\* En avant-première  
\*\* Opération Clins d'œil  
\*\*\* Ouverture de Cannes

## ENQUÊTE SUR LE COMMERCE DU CENTRE-VILLE DE CRÉON

La Ville de Créon souhaite mieux connaître vos modes de consommation et votre perception de son commerce de proximité, afin d'adapter, d'améliorer l'offre existante, et de cibler les services

les plus appropriés. Vous pouvez répondre à l'enquête en ligne via ce QR code ou remplir le formulaire en mairie ou chez vos commerçants.



## EXPOSITION CHAT-RIVARI

L'exposition de peinture "Chat-Rivari" drôle et originale de Christine PICHARD et Luc MARTINEZ est prolongée jusqu'au 18 décembre en accès libre (sur présentation du pass sanitaire) au Bureau d'information touristique de Créon.

## HISTOIRES COMME ÇA

La bibliothèque vous propose des contes en igloo, du 4 décembre au 5 janvier. Séances toutes les 45 mn pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque. 3 histoires de 10 ou 20 mn. Tout public à partir de 5 ans. **Infos et réservations : 05 57 34 54 44**



## GRAND CONCERT DE L'ENSEMBLE ORFEO "NOËL BAROQUE"

L'association les Amis de l'Orgue Wenner de l'église de Créon accueillera l'Ensemble ORFEO pour un grand Concert "Noël Baroque et Choeur de Chambre" le 12 décembre 2021 à 16h30. L'Ensemble sera accompagné par Orgue, Clavecin, Violoncelle et interpréterons des oeuvres de Bach, Zipoli, Charpentier, Balbastre... Les conditions sanitaires seront respectées et le Pass sanitaire indispensable.

**Tarifs : 10€ / gratuit pour les -18ans.**  
**Infos et réservations : 06 08 57 53 42 / orguedecreon2011@hotmail.fr**

## RISQUES D'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

En période hivernale, les risques d'intoxication au monoxyde de carbone (CO) augmentent, en lien avec l'utilisation des appareils de chauffage. Chaque année, ce gaz toxique est responsable d'une centaine de décès en France. Invisible, inodore et non irritant, le monoxyde de carbone est indétectable. **Des gestes simples contribuent pourtant à réduire les risques :**

- Faire systématiquement vérifier et entretenir par un professionnel les installations de chauffage et de production d'eau chaude, ainsi que les conduits de fumée.
  - Aérer au moins 10 minutes par jour votre logement, même s'il fait froid ;
  - Maintenir les systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et ne pas obstruer les entrées et sorties d'air ;
  - Respectez systématiquement les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées par le fabricant.
- Plus d'infos :** <https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/batiments/article/intoxications-au-monoxyde-de-carbone>

## LES MATCHES DU WEEK-END : FOOTBALL

### Samedi 4 décembre

10h30 : U9 FCCC - Mascaret et Targon-Southernac  
10h30 : U11 : FCCC - St-Médard-Petit-Palais,  
13h30 : U13 : FCCC - Gensac-Montcaret,

### Dimanche 5 décembre

15h : Seniors B : FCCC - Carbon-Blanc (2), en championnat départemental.

## CRÉON FÊTE LE TOUR

Le club photo de Créon vous propose du 20 novembre 2021 au 8 janvier 2022 de venir découvrir 40 photographies le long de l'avenue de l'Entre-Deux-Mers.

## MA COMMUNE MA SANTÉ

Vous cherchez une mutuelle santé économique ou souhaitez profiter d'une meilleure couverture ? Profitez des services du CCAS de Créon en venant rencontrer gratuitement **une conseillère de l'association ACTIOM** qui vous aidera à comparer et choisir la mutuelle la plus adaptée à vos besoins. **Prise de rendez-vous auprès de Mme Lauriac Dupin au 06 35 78 58 58** qui assure la permanence à La Cabane à Projets. **Le jeudi 9 décembre de 9h30 à 12h.**

## P R A T I Q U E

### CRÉON HEBDO

Prochaine parution  
vendredi 10 décembre 2021.

### RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Prochain conseil municipal le jeudi 9 décembre à 20h15, au Centre culturel "Les Arcades". Séance ouverte au public. Retransmission en direct par Télé Canal Créonnais.

### SITUATION SANITAIRE

Retrouvez l'ensemble des mesures sur [www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

### Mairie de Créon

50, place de la Prévôté  
BP 49 - 33670 Créon  
**05.57.34.54.54**  
**contact@mairie-creon.fr**  
**www.mairie-creon.fr**

### La mairie vous accueille :

du lundi au vendredi  
**8h30 à 12h30** et de  
**13h30 à 17h30**  
le jeudi de **8h30 à 12h30**  
le samedi de **9h00 à 12h00**

## S . E . M . O . C . T . O . M .

### DÉCHETS MÉNAGERS

- Secteur Nord : lundi
- Secteur Sud : jeudi
- Centre-ville : lundi et jeudi

### TRI SÉLECTIF

- Secteur Nord & Centre-ville  
Mardi des semaines paires.
- Secteur Sud  
Mardi des semaines impaires.

Le plan détaillé est disponible à l'accueil de la mairie, sur [www.mairie-creon.fr](http://www.mairie-creon.fr) ou sur [www.semocotom.com](http://www.semocotom.com)

Hebdomadaire municipal d'information locale  
Responsable légal de la publication : Pierre Gachet  
© GRAPHISME : BAT.GRAPHIC - IMPRESSION : STUDIO EN VUE, CRÉON

RETROUVEZ-NOUS SUR FACEBOOK  
INFORMATIONS À DÉPOSER EN MAIRIE  
OU SUR [www.mairie-creon.fr](http://www.mairie-creon.fr)